



# **NOTICE ANNUELLE**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

**Le 30 mars 2026**

# TABLE DES MATIÈRES

Notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

Page

---

## Documents intégrés par renvoi Déclarations prospectives

<b>Rubrique 1</b>	<b>Date de la Notice annuelle</b>	<b>1</b>
<b>Rubrique 2</b>	<b>Structure de la Société</b>	<b>1</b>
2.1	Nom, adresse et constitution	1
2.2	Liens intersociétés	1
<b>Rubrique 3</b>	<b>Développement général de l'activité</b>	<b>2</b>
3.1	Historique de la Société sur les trois derniers exercices	2
3.2	Acquisitions significatives	3
3.3	Tendances	3
<b>Rubrique 4</b>	<b>Description de l'activité</b>	<b>4</b>
4.1	Généralités	4
4.2	Renseignements par secteur d'activité	4
4.2.1	Secteur des produits d'emballage	4
4.2.1.1	Carton ondulé et rouleaux de papier	4
4.2.1.2	Autres produits d'emballage	6
4.2.2	Secteur des papiers tissu	7
4.2.3	Récupération et Recyclage	7
4.3	Recherche, développement et innovation	7
4.4	Conditions concurrentielles	8
4.4.1	Nos marchés	8
4.4.2	Nos forces concurrentielles	8
4.5	Caractère cyclique	8
4.6	Protection de l'environnement	8
4.6.1	Réglementation	8
4.6.2	Engagement pour le développement durable	9
4.7	Réorganisations	9
4.8	Politiques sociales	9
4.9	Facteurs de risque	9
<b>Rubrique 5</b>	<b>Dividendes et distributions</b>	<b>9</b>
<b>Rubrique 6</b>	<b>Structure du capital</b>	<b>10</b>
6.1	Description générale de la structure du capital	10
6.2	Notations	10
<b>Rubrique 7</b>	<b>Marché pour la négociation des titres</b>	<b>11</b>
7.1	Cours et volume des opérations	11

<b>Rubrique 8</b>	<b>Administrateurs et dirigeants</b>	<b>12</b>
8.1	Nom, poste et titres détenus	12
8.2	Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions	18
8.3	Renseignements sur les dirigeants	19
<b>Rubrique 9</b>	<b>Poursuites et application de la loi</b>	<b>19</b>
<b>Rubrique 10</b>	<b>Agents des transferts et agents chargés de la tenue des registres</b>	<b>20</b>
<b>Rubrique 11</b>	<b>Contrats importants</b>	<b>20</b>
<b>Rubrique 12</b>	<b>Intérêts des experts</b>	<b>20</b>
<b>Rubrique 13</b>	<b>Comité d'audit et des finances</b>	<b>21</b>
13.1	Composition et mandat	21
13.2	Expérience et formation pertinentes des membres	21
13.3	Honoraires de l'auditeur indépendant	21
13.4	Politique et procédures en regard de l'attribution de contrats relatifs aux services d'audit et services non liés à l'audit	21
<b>Rubrique 14</b>	<b>Renseignements complémentaires</b>	<b>22</b>
<b>Annexe A</b>	<b>Charte du comité d'audit et des finances</b>	<b>23</b>

Dans la présente Notice annuelle, les termes « nous », « notre », « nos », « Société », et « Cascades » désignent Cascades inc., ses filiales, ses divisions et ses participations dans des coentreprises. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens. L'information donnée dans la présente Notice annuelle est arrêtée au 31 décembre 2025, sauf indication contraire et à l'exception de l'information donnée dans des documents intégrés à la présente Notice annuelle par renvoi et arrêtés à une autre date.

## DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

---

Les documents présentés dans le tableau suivant contiennent de l'information qui est intégrée par renvoi dans la présente Notice annuelle et peuvent être consultés sur SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Documents	Rubrique de la Notice annuelle où les documents sont intégrés par renvoi
Rapport annuel 2025 de Cascades inc. - Analyse par la direction, PERSPECTIVES POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2026, page 37, FACTEURS DE RISQUE, page 42	Rubriques 3.3, 4.6.1 et 4.9
Circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'assemblée générale annuelle des actionnaires 2026 de Cascades inc., GOUVERNANCE D'ENTREPRISE, page 42	Rubrique 4.6.2

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

---

La présente Notice annuelle a pour but de fournir aux lecteurs l'information que la direction estime essentielle à l'interprétation des résultats actuels de Cascades et à l'évaluation des perspectives de la Société. Par conséquent, certaines des déclarations contenues dans cette analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière, y compris celles qui ont trait aux résultats et au rendement pour les périodes futures, constituent, au sens des lois sur les valeurs mobilières, des énoncés prospectifs fondés sur les prévisions actuelles. L'exactitude de ces déclarations dépend d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant entraîner un écart notable entre les résultats réels et ceux prévus, ce qui inclut, sans pour autant s'y limiter, la conjoncture économique en général, les baisses de la demande pour les produits de la Société, le coût et la disponibilité des matières premières, les fluctuations de la valeur relative de certaines devises, les variations des prix de vente ainsi que tout changement défavorable dans la conjoncture générale du marché et de l'industrie (voir la rubrique « Facteurs de Risque »). À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, Cascades n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans la présente Notice annuelle reposent sur les meilleures estimations dont dispose la Société.

## RUBRIQUE 1

# DATE DE LA NOTICE ANNUELLE

La présente notice annuelle (la « Notice annuelle ») est datée du 30 mars 2026. Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans la présente Notice annuelle sont arrêtés au 31 décembre 2025.

## RUBRIQUE 2

# STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

### 2.1 Nom, adresse et constitution

Cascades inc. a été constituée sous le nom de Papier Cascades inc. - Cascades Paper Inc., en vertu des lois de la province de Québec, par lettres patentes émises le 26 mars 1964. Des lettres patentes supplémentaires ont été émises le 11 mars 1968, le 4 juillet 1979 et le 19 octobre 1979, modifiant le capital-actions autorisé et les restrictions et privilèges dont étaient assorties certaines catégories d'actions de la Société.

La Société a été continuée sous la dénomination sociale « Cascades inc. » en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les Compagnies* (Québec) par certificat de continuation daté du 26 octobre 1982. Des certificats de modification ont été octroyés le 5 juillet 1984, le 16 septembre 1985 et le 13 mai 1986, dans le but de fractionner les actions ordinaires ainsi que les 15 juillet 1992, 24 juillet 1992, 17 décembre 1992 et 20 juillet 1993 afin de modifier le capital-actions autorisé et/ou les restrictions et privilèges dont étaient assorties certaines catégories d'actions de la Société.

Le 30 décembre 2003, Cascades a, par voie de fusion simplifiée en vertu de l'article 123.129 de la *Loi sur les Compagnies* (Québec), fusionné avec la compagnie 9135-2591 Québec inc., une filiale à part entière de la Société. Les statuts de fusion et annexes ainsi que la composition du conseil d'administration de la nouvelle compagnie, issue de la fusion, sont demeurés exactement les mêmes que ceux de Cascades inc. avant la fusion.

Depuis le 14 février 2011, toutes les compagnies régies par la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec) ont été automatiquement assujetties à la nouvelle *Loi sur les sociétés par actions* (Québec).

Le 27 juillet 2011, les statuts de la Société ont été modifiés pour inclure essentiellement les dispositions suivantes : i) le conseil d'administration peut, à son gré, nommer un ou plusieurs administrateurs, dont le mandat expirera au plus tard à la clôture de l'assemblée annuelle des actionnaires qui suit leur nomination, à la condition que le nombre total d'administrateurs ainsi nommés n'excède pas le tiers du nombre d'administrateurs élus à l'assemblée annuelle des actionnaires précédant leur nomination; et ii) l'assemblée des actionnaires peut être tenue à l'extérieur de la Province de Québec. La Société a refondu ses statuts le 8 mai 2019. Des modifications aux statuts constitutifs de la Société ont été approuvées par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire le 12 mai 2022.

Le siège social et les bureaux corporatifs de Cascades sont situés au 404, boul. Marie-Victorin, Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0. Le site Internet de Cascades est à l'adresse suivante : [www.cascades.com](http://www.cascades.com).

### 2.2 Liens intersociétés

La liste qui suit énumère les principales filiales de la Société et leur juridiction respective au 31 décembre 2025 :

Dénomination sociale	Pourcentage détenu (%)	Juridiction
Cascades Canada ULC	100	Alberta, Canada
Cascades USA Inc.	100	Delaware, États-Unis
Greenpac Mill, LLC	86,35	Delaware, États-Unis

## RUBRIQUE 3

# DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

### 3.1 Historique de la Société sur les trois derniers exercices

#### Activités de financement

##### Financement bancaire

Le 9 février 2024, la Société a conclu un accord avec ses prêteurs pour amender son crédit bancaire rotatif et pour prolonger l'échéance de juillet 2026 à juillet 2027. Les conditions financières sont demeurées inchangées.

Le 12 avril 2024, la Société a conclu une entente de crédit à terme non garantie à tirage différé de 175 M\$ pour gérer les échéances à venir.

Le 31 janvier 2025, l'entente de crédit à terme non garantie à tirage différé de 175 M\$ a été remplacée par une entente de crédit à terme non garantie à tirage différé de 121 M\$ US venant à échéance le 31 décembre 2026. À cette date, 25 M\$ US (36 M\$) ont été empruntés sur cette entente de crédit.

Le 31 juillet 2025, la Société a conclu un accord avec ses prêteurs pour amender son crédit bancaire rotatif existant et pour prolonger l'échéance de juillet 2027 à juillet 2029. Les conditions financières sont demeurées inchangées.

Le 29 décembre 2025, la Société a remboursé le 25 M\$ US (34 M\$) emprunté sur son entente de crédit à terme non garantie à tirage différé venant à échéance le 31 décembre 2026.

##### Refinancement de la dette

Le 15 septembre 2023, la filiale de la Société, Greenpac, a conclu une convention de crédit de trois (3) ans avec un syndicat bancaire garantissant un crédit bancaire rotatif autorisé de 150 M\$ US qui porte intérêt à un taux variable basé sur le niveau du ratio de la dette nette sur le BAIIA de la filiale. Des frais de transaction s'élevant à 1,5 M\$ US (2,1 M\$) ont été capitalisés dans les autres actifs.

Le 23 décembre 2024, la filiale de la Société, Greenpac, a conclu un accord avec ses prêteurs pour prolonger l'échéance de son crédit bancaire rotatif existant de septembre 2026 à décembre 2027. Les conditions financières sont demeurées inchangées.

Le 15 janvier 2025, la Société a remboursé les billets subordonnés non garantis de 5,125 % échéant en 2025 de 175 M\$ à même le crédit bancaire rotatif.

Le 28 mai 2025, la Société a annoncé qu'elle avait fixé le prix de son placement privé de billets subordonnés non garantis à 6,75 % d'un montant total de 400 M\$ US (547 M\$) échéant le 15 juillet 2030 (les « billets »). Les billets ont été émis à un prix correspondant à 100 % de leur valeur nominale. La clôture de l'émission des billets a eu lieu le 11 juin 2025. La Société a utilisé le produit de cette émission pour racheter la totalité de ses billets subordonnés non garantis en circulation échéant le 15 janvier 2026 d'un montant total de 206 M\$ US (281 M\$), pour rembourser une partie des emprunts sur son crédit bancaire rotatif, ainsi que pour procéder au paiement des frais et dépenses liés à la transaction de 6 M\$. La Société a également radié 1 M\$ de frais de financement non amortis relativement à ces billets.

Le 13 juin 2025, la filiale de la Société, Greenpac, a signé un amendement à sa convention de crédit avec le syndicat bancaire garantissant son crédit bancaire rotatif, portant la limite autorisée à 250 M\$ US et prolongeant l'échéance de décembre 2027 à juin 2028. Le crédit bancaire rotatif porte intérêt à un taux variable basé sur le niveau du ratio de la dette nette sur le BAIIA de la filiale. Les conditions financières sont demeurées inchangées. Des frais de transaction s'élevant à moins d'un million de dollars ont été capitalisés dans les autres actifs.

#### Activités corporatives

Au quatrième trimestre de 2023, la Société a conclu une entente de monétisation de créances renouvelable mensuellement sans recours de 82 M\$ (60 M\$ US) qui a été portée à 110 M\$ (80 M\$ US) au quatrième trimestre de 2025.

Le 16 mai 2024, la Société a annoncé la nomination de M. Hugues Simon au poste de président et chef de la direction. Il était précédemment président pour les produits du bois chez Produits forestiers Résolu. Cette nomination est le fruit d'un processus exhaustif de planification de la succession et de recrutement entrepris avec une firme internationale en prévision de la retraite planifiée de Mario Plourde. Après plus de 11 ans à la tête de la Société, M. Plourde a accompagné le nouveau président et chef de la direction dans la transition jusqu'en décembre 2024. Il agit maintenant à titre de conseiller spécial pour une période additionnelle de 18 mois.

Le 30 octobre 2024, la Société a annoncé des changements organisationnels qui visent à soutenir sa croissance stratégique en renforçant l'alignement, en augmentant l'agilité, en améliorant l'exécution et en accélérant la prise de décision au sein de l'organisation. Ces changements impliquent la combinaison des activités d'emballage carton-caisse et des produits spécialisés au sein d'une même unité opérationnelle. Ces changements ont été adoptés le 11 novembre 2024.

Le 4 février 2025, la Société a annoncé la fermeture de son site de récupération et recyclage de Lachine, au Québec, à compter du 11 avril 2025.

Le 21 mai 2025, Standard & Poor's a révisé les perspectives de la Société de stables à négatives en raison de paramètres de crédit plus faibles dans un contexte d'incertitude macroéconomique et a réaffirmé toutes ses cotes.

### **Secteur des produits d'emballage**

Le 2 mai 2023, nous avons annoncé la production du premier rouleau de papier doublure à poids de base léger, fait à 100 % de fibres recyclées, à l'usine de Bear Island, en Virginie. Le coût du projet s'est élevé à environ 690 M\$ (~525 M\$ US).

Le 2 mai 2023, la Société a annoncé la fermeture définitive de la machine à papier n°2 de l'usine située à Niagara Falls. La machine à papier avait précédemment cessé ses activités en novembre 2022.

Le 22 septembre 2023, la Société a annoncé une consolidation de ses opérations dans le secteur de l'emballage isotherme, ce qui a entraîné la fermeture des usines de Tacoma, dans l'État de Washington, en octobre 2023, et de Grand Rapids, au Michigan, en décembre 2023.

Le 13 février 2024, la Société a annoncé un repositionnement important de sa plateforme de production de carton-caisse. L'usine de carton ondulé de Trenton, en Ontario, a été fermée définitivement, tandis que les usines de transformation de Belleville, en Ontario et de Newtown, au Connecticut, ont été fermées définitivement au cours du deuxième trimestre de 2024. La production de ces installations a été transférée à d'autres usines disposant de capacité disponible et d'équipements plus modernes. En 2024, le secteur de l'emballage carton-caisse a reçu 30 M\$ pour la vente d'actifs de Newtown et Belleville ainsi qu'une parcelle de terrain au Canada.

Le 13 mars 2025, la Société a annoncé la fermeture de son usine de pâte moulée en Indiana, à compter du 11 avril 2025. L'environnement de marché actuel, les coûts élevés d'exploitation et les besoins importants en investissements à cette usine ont été des facteurs déterminants dans cette décision, dans un contexte où notre entreprise est engagée à maximiser la performance de ses actifs.

Le 8 juillet 2025, la Société a annoncé une optimisation de sa plateforme de production d'emballage en procédant à la fermeture de son usine de fabrication de papier cannelure située à Niagara Falls, New York, aux États-Unis, à compter du 11 août 2025.

Le 8 octobre 2025, la Société a annoncé la vente des activités de son usine d'emballage flexible en Ontario, au Canada, pour 31 M\$. Le gain avant impôts s'élevait à 21 M\$, sous réserve des ajustements de clôture prévus dans l'accord de vente. La Société conservera la propriété du site immobilier.

Le 29 janvier 2026, la Société a annoncé la vente de son usine d'emballage en carton ondulé située à Richmond, en Colombie-Britannique, au Canada, pour 65,5 M\$, ce montant est net des ajustements convenus lors de la signature et réglé par 60 M\$ reçus le 2 février 2026 et par la prise en charge de certains passifs. Le gain avant impôts est estimé à 34 M\$, sous réserve des ajustements de clôture prévus dans l'accord de vente.

Le 5 février 2026, la Société a annoncé la fermeture de ses activités dans les secteurs des produits d'emballage en carton nid d'abeilles et des partitions. Par conséquent, la fermeture de l'usine d'emballage en carton nid d'abeilles de Berthierville, au Québec, au Canada, est en vigueur immédiatement. Certains actifs ont été vendus pour 9 M\$ générant un gain de moins d'un million de dollars. L'usine de York, située en Pennsylvanie, aux États-Unis, a été fermée de façon définitive le 19 février 2026. L'usine de Saint-Césaire, au Québec, au Canada, cessera ses activités au plus tard le 17 avril 2026. Les coûts de fermeture, y compris les indemnités de départ, devraient totaliser entre 1 M\$ à 2 M\$ et seront comptabilisés au cours des prochaines périodes.

### **Secteur des papiers tissu**

Le 25 avril 2023, la Société a annoncé un repositionnement important de sa plateforme de production de papiers tissu pour améliorer la performance de la Société. En juin 2023 et juillet 2023, Cascades a procédé à la fermeture des usines sous-performantes de Barnwell, en Caroline du Sud et Scappoose, en Oregon, et à la fermeture de la machine à papier vierge de son usine de St. Helens, également située en Oregon. Le 10 août 2023, la Société a annoncé la fermeture de la deuxième machine à papier de son usine de papiers tissu de St. Helens, ce qui a entraîné la fermeture complète du site. Les opérations ont cessé au début d'octobre 2023.

Au cours du deuxième trimestre de 2025, le secteur des papiers tissu a reçu 23 M\$ pour la vente d'actifs relativement aux usines de Waterford et Barnwell qui avaient été fermées dans les années précédentes.

## **3.2 Acquisitions significatives**

Aucune acquisition significative par la Société n'est intervenue au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, nécessitant une divulgation telle que prévue à la Partie 8 du Règlement 52-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, soit le dépôt d'une déclaration d'acquisition d'entreprise.

## **3.3 Tendances**

Nous référons le lecteur au Rapport de gestion compris dans le rapport annuel de 2025, spécifiquement à la page 37 et à la rubrique « PERSPECTIVES POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2026 », laquelle rubrique est incorporée par renvoi.

# RUBRIQUE 4

## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

### 4.1 Généralités

Fondée en 1964, Cascades est la société mère d'un groupe de compagnies nord-américaines œuvrant dans les domaines de la fabrication, de la transformation et de la commercialisation de produits d'emballage et de papiers tissu composés principalement de fibres recyclées. En 2025, Cascades a utilisé approximativement 2,4 millions de tonnes courtes de fibres. La fibre recyclée, la fibre de bois (copeaux et billots) et la pâte vierge représentent respectivement 85 %, 6 % et 9 % de la consommation totale de fibres. Cascades s'approvisionne en fibres recyclées par l'entremise de son propre réseau de récupération et par des fournisseurs indépendants par le biais d'ententes à moyen et long termes. Cascades s'approvisionne en fibre de bois et en pâte auprès de scieries indépendantes, propriétaires de terres à bois et manufacturiers de pâte, par le biais d'ententes.

Les activités de Cascades se répartissent en deux (2) principaux secteurs d'exploitation, soit :

- 1) Le secteur des **produits d'emballage**, qui fabrique du papier doublure, du papier cannelure, du carton plat recyclé non couché, des rouleaux de papier transformé, des produits d'emballage en plastique et en pâte moulée ainsi que la distribution de produits d'emballage.
- 2) Le secteur des **papiers tissu** qui fabrique et transforme des papiers tissu destinés aux marchés de produits hors foyer et de produits de consommation du secteur.

La Société regroupe 64 unités d'exploitation, dont 17 unités de récupération et de recyclage incluses dans les activités corporatives, situées au Canada et aux États-Unis. Au 31 décembre 2025, la Société employait approximativement 9 200 personnes affectées aux opérations de la Société au Canada et aux États-Unis. Environ 35 % des employés de la Société sont syndiqués; ils font l'objet de 24 conventions collectives distinctes. De ces 24 conventions collectives en Amérique du Nord, trois (3) sont expirées et sont actuellement en négociation, cinq (5) expireront en 2026 et cinq (5) expireront en 2027.

Cascades établit les lignes directrices stratégiques et voit à l'application, à travers ses filiales, divisions, coentreprises et entreprises associées, des politiques globales relatives à la stratégie d'acquisition et de financement, aux affaires juridiques, à la gestion des ressources humaines et à la protection de l'environnement.

### 4.2 Renseignements par secteur d'activité

#### 4.2.1 Secteur des produits d'emballage

Le secteur des produits d'emballage emploie environ 4 800 personnes et exploite 37 installations au Canada et aux États-Unis en plus de quatre (4) centres de distribution aux États-Unis.

Les ventes de ce secteur ont atteint 3 079 M\$ en 2025, comparativement à 3 009 M\$ en 2024, dont 56 % étaient au Canada et 44 % aux États-Unis. Le secteur vend ses produits via ses équipes de vente et par représentants externes lorsque nécessaire pour les fins d'exportation.

Le secteur des produits d'emballage fabrique une vaste gamme de produits destinés à une clientèle régionale et nationale dans une variété d'industries comprenant l'alimentation, les brevages, les produits industriels et les produits de consommation. Les fibres recyclées comptent pour environ 90 % de la consommation totale de pâte et de fibres du secteur. Les produits sont livrés par camion et par chemin de fer.

##### 4.2.1.1 Carton ondulé et rouleaux de papier

La Société exploite cinq (5) moulins de papier doublure et cannelure, une (1) usine de carton plat recyclé non-couché (URB) et dix-sept (17) usines de transformation de rouleaux de papier partout au Canada et aux États-Unis. Les moulins ont une capacité de production annuelle de 1 728 500 tonnes courtes, dont 61 % est du papier doublure, 31 % du papier cannelure et 8 % du carton plat recyclé non couché. En 2025, approximativement 51 % de la production des moulins a été transformée par les usines de transformation de rouleaux de papier. Ce taux d'intégration augmente à 69 % lorsque les entreprises associées et les coentreprises sont prises en considération.

Le tableau ci-après énumère les unités d'exploitation qui fournissent des services et fabriquent du papier doublure, du papier cannelure, du carton plat recyclé non couché et qui transforment les rouleaux de papier:

Installations	Produits / services
<b>Rouleux de papier</b>	
Niagara Falls (New York) (Greenpac)	Papier doublure 100 % recyclé
Ashland (Virginie) (Bear Island)	Papier doublure 100 % recyclé
Kingsey Falls (Québec)	Papier doublure 100 % recyclé
Cabano (Québec)	Papier cannelure de différents poids de base
Mississauga (Ontario)	Papier doublure 100 % recyclé
Cascades Papier Kingsey Falls, Kingsey Falls (Québec)	Carton non couché recyclé
<b>Carton ondulé</b>	
Drummondville (Québec)	Boîtes de carton ondulé
Victoriaville (Québec)	Boîtes de carton ondulé
Vaudreuil (Québec)	Boîtes de carton ondulé
Montréal (Québec)	Boîtes Micro-Litho
St. Marys (Ontario)	Boîtes de carton ondulé
Vaughan (Ontario)	Boîtes de carton ondulé
Lithotech, Scarborough (Ontario)	Boîtes Micro-Litho
Guelph (Ontario)	Boîtes de carton ondulé
McLeish, Etobicoke (Ontario)	Boîtes de carton ondulé
Scarborough (Ontario)	Boîtes de carton ondulé
Winnipeg (Manitoba) (2 usines)	Boîtes de carton ondulé
Calgary (Alberta)	Boîtes de carton ondulé
Richmond (Colombie - Britannique) <sup>(1)</sup>	Boîtes de carton ondulé
Schenectady (New York)	Boîtes de carton ondulé
Lancaster (New York)	Boîtes de carton ondulé
Piscataway (New Jersey)	Boîtes de carton ondulé
<b>Services</b>	
Art & Die, North York (Ontario)	Arts graphiques et matrices d'impression

(1) Cette usine a été vendue le 29 janvier 2026.

#### 4.2.1.2 Autres produits d'emballage

Au 31 décembre 2025, les autres unités d'exploitation d'emballage incluent 14 unités réparties à travers l'Amérique du Nord et quatre (4) centres de distribution aux États-Unis.

Quatre (4) usines au Québec et aux États-Unis fabriquent des embouts de rouleaux et produits d'emballage principalement pour l'industrie alimentaire et du papier par l'entremise de notre coentreprise avec Sonoco Products Company.

Une usine fabrique du carton laminé qui est utilisé dans les industries de l'emballage alimentaire et du support de meubles. Les produits sont vendus au Canada et aux États-Unis.

Les trois (3) usines au Québec et aux États-Unis qui fabriquent du carton nid d'abeilles pour l'emballage alimentaire, industriel et commercial ainsi que pour des partitions principalement pour l'industrie de la bière, du vin et des spiritueux, ont été fermées ou devraient être fermées en 2026.

Trois (3) usines fabriquent des barquettes en mousse de polystyrène et en plastique rigide principalement pour les transformateurs et les détaillants de l'industrie alimentaire.

Trois (3) usines produisent des plateaux à alvéoles destinés aux transformateurs d'œufs et des porte-gobelets destinés à la restauration rapide à partir de matériaux recyclés à 100 %.

Quatre (4) centres de distribution aux États-Unis sont détenus et exploitent leurs activités via une participation majoritaire dans Falcon Packaging, un distributeur dédié à l'industrie des œufs.

Le tableau ci-dessous énumère les usines (y compris les coentreprises qui ne sont pas consolidées) des autres produits d'emballage ainsi que les produits fabriqués :

Installations	Produits
Cascades Sonoco, Kingsey Falls (Québec)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage
Cascades Sonoco, Berthierville (Québec)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage
Cascades Sonoco, Birmingham (Alabama)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage
Cascades Sonoco, Tacoma (Washington)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage
Cascades Multi-Pro, Drummondville (Québec)	Contenants spécialisés et cartons laminés
Cascades Enviropac, Berthierville (Québec) <sup>(1)</sup>	Emballage en carton nid d'abeilles
Cascades Enviropac, St-Césaire (Québec) <sup>(2)</sup>	Partitions de carton non couché
Cascades Enviropac, York (Pennsylvanie) <sup>(3)</sup>	Emballage en carton nid d'abeilles
Plastiques Cascades, Kingsey Falls (Québec)	Contenants alimentaires, assiettes et bols en mousse de polystyrène et en plastique
Cascades Plastics, Warrenton (Missouri)	Contenants alimentaires en mousse de polystyrène
Cascades Inopak, Drummondville (Québec)	Emballages alimentaires en plastique
Cascades Forma-Pak, Kingsey Falls (Québec)	Plateaux à alvéoles pour œufs et porte-gobelets en pâte moulée
Cascades Moulded Pulp, Rockingham (Caroline du Nord)	Plateaux à alvéoles pour œufs et porte-gobelets en pâte moulée
Cascades Moulded Pulp, Clarion (Iowa)	Plateaux à alvéoles pour œufs et porte-gobelets en pâte moulée

\* Coentreprises

(1) Cette usine a été définitivement fermée le 5 février 2026.

(2) Cette usine cessera ses activités au plus tard le 17 avril 2026.

(3) Cette usine a été définitivement fermée le 19 février 2026.

## 4.2.2 Secteur des papiers tissu

Le secteur des papiers tissu fabrique, transforme et commercialise une vaste gamme de produits de papier destinés aux marchés de produits hors foyer et de produits de consommation. Ce secteur opère deux (2) usines de fabrication, trois (3) usines de transformation et cinq (5) usines avec des activités de fabrication et de transformation. Le secteur des papiers tissu emploie près de 2 100 travailleurs.

Le secteur des papiers tissu commercialise et vend ses lignes de papier hygiénique, papiers mouchoirs, essuie-tout, essuie-mains, serviettes de table, distributeurs de papier et autres produits connexes sur les marchés des produits hors foyer et de produits de consommation au Canada et aux États-Unis. Dans le marché des produits hors foyer, Cascades PRO® vend ses lignes sous les six (6) principales marques suivantes : Cascades PRO Signature®, Cascades PRO Perform®, Cascades PRO Select®, Cascades Pro Tandem®, Cascades PRO Tuff-Job®, Cascades PRO Briopack® et dans des programmes stratégiques de marques privées. Dans le marché des produits de consommation, ces lignes sont commercialisées principalement sous les marques privées et sous les marques Cascades Fluff®, Cascades Tuff®, Satin Soft® et Fiesta® au Canada, et sous les marques Velvet®, Big Mopper®, Tackle® et Capri® aux États-Unis. Les produits sont vendus principalement par les équipes de ventes internes et sont acheminés par camion.

Les ventes de ce secteur se sont chiffrées à \$1 575 M\$ en 2025 comparativement à \$1 548 M\$ en 2024, dont 66 % étaient aux États-Unis et 34 % au Canada. Sur une base segmentée, le marché de produits hors foyer représentait 29 % des ventes au Canada et 71 % aux États-Unis, tandis que le marché de produits de consommation représentait 37 % des ventes au Canada et 63 % aux États-Unis.

Le tableau ci-dessous énumère les usines de fabrication et de transformation du secteur des papiers tissu ainsi que les produits fabriqués :

Installations	Produits
<b>Fabrication / Transformation</b>	
Candiac (Québec)	Bobines mères, essuie-tout, papier hygiénique
Lachute (Québec)	Bobines mères, essuie-mains, papier hygiénique
Kingsey Falls (Québec)	Bobines mères, papiers mouchoirs, papier hygiénique
Eau Claire (Wisconsin)	Bobines mères, essuie-tout, papier hygiénique, papiers mouchoirs et serviettes de table
Pryor (Oklahoma)	Bobines mères, essuie-tout, papier hygiénique et serviettes de table
<b>Fabrication</b>	
Rockingham (Caroline du Nord)	Bobines mères
Mechanicville (New York)	Bobines mères
<b>Transformation</b>	
Granby (Québec)	Papier hygiénique, papiers mouchoirs, essuie-mains
Wagram (Caroline du Nord)	Essuie-tout, papier hygiénique, essuie-mains et serviettes de table
Brownsville (Tennessee)	Chiffons industriels

## 4.2.3 Récupération et Recyclage

Le sous-secteur de la récupération et du recyclage emploie près de 800 employés et offre une gamme complète de services reliés à la récupération et au recyclage de rebuts des secteurs municipal, industriel, commercial et institutionnel. Ces services sont offerts à travers le Canada et le nord-est des États-Unis par l'entremise de 17 centres de récupération. En 2025, ce sous-secteur a traité et échangé approximativement 2,8 millions de tonnes courtes de fibres.

## 4.3 Recherche, Développement et Innovation

Cascades possède son propre centre de recherche et de développement situé à Kingsey Falls (Québec) et emploie près de 60 personnes. Ce centre de recherche et de développement offre, aux unités du groupe Cascades, le support technique nécessaire pour résoudre les problèmes de production et d'amélioration de la qualité, et le support pour le développement de nouveaux produits et de procédés. De plus, il est fortement impliqué en innovation et en développement durable en appuyant scientifiquement et techniquement les équipes de marketing et innovation de la Société. La Société a également mis sur pied un groupe de travail, le CIC (Centre innovation Cascades), pour développer et supporter l'innovation à l'intérieur des deux (2) secteurs. L'équipe de travail est constituée de spécialistes en étude de marché ainsi qu'en développement de produit.

## 4.4 Conditions concurrentielles

### 4.4.1 Nos marchés

Cascades opère dans des marchés vastes et très compétitifs. Nos produits et services sont en concurrence avec des produits similaires fabriqués et distribués par d'autres compagnies autant localement que sur les marchés mondiaux. Notre succès sur les marchés dépend de plusieurs facteurs, dont le service à la clientèle, le prix, l'emplacement géographique ainsi que la qualité, l'étendue et les caractéristiques de nos produits. En tenant compte de nos produits, de notre niveau d'intégration, des marchés et de la diversification géographique, nous croyons être bien positionnés pour concurrencer dans les secteurs de l'emballage et du papier tissu.

Selon RISI, la Fibre Box Association et l'Association canadienne du cartonnage ondulé et du carton-caisse (« CCCA »), la production totale de carton-caisse en Amérique du Nord a été d'environ 38,4 millions de tonnes courtes en 2025, alors que la capacité de production totale était approximativement de 42,5 millions de tonnes courtes. La production totale aux États-Unis de carton-caisse a diminué de 4,3 % en 2025.

Selon RISI, la demande sur le marché du papier tissu aux États-Unis en 2025 a été d'environ 10,6 millions de tonnes courtes. La capacité de production pour cette même période était approximativement de 9,4 millions de tonnes courtes, représentant 93,3 % de la capacité totale disponible de 10,0 millions de tonnes courtes. Le marché du papier tissu est constitué à la fois du marché des produits de consommation et du marché des produits hors foyer. Le marché des produits de consommation représentait approximativement 67 % des volumes totaux de papiers tissu aux États-Unis en 2025 alors que le marché des produits hors foyer représentait environ 33 %.

### 4.4.2 Nos forces concurrentielles

**En tête de marché pour les produits avec emphase sur le développement durable.** Nous sommes un chef de file au Canada et occupons une place de choix dans l'industrie des produits d'emballage en Amérique du Nord. Nous croyons que notre position avantageuse sur les différents marchés, ainsi que notre emphase sur l'environnement, nous donnent un avantage vis-à-vis plusieurs de nos concurrents. Nous croyons aussi que la demande pour les produits éco-responsables est en croissance et que nous sommes particulièrement bien positionnés pour tirer profit de cette tendance, compte tenu de nos forces et la diversité de nos produits.

**Fournisseur intégré de solutions de recyclage.** Nous sommes un manufacturier intégré à la fois en amont, avec un réseau de collecte et de tri de fibres recyclées, et en aval, avec nos unités de production et de transformation. En Amérique du Nord, une portion des fibres recyclées utilisées dans nos produits provient de nos propres centres de récupération.

**Portefeuille de produits, marchés et emplacements géographiques.** Nous fabriquons et vendons un éventail de produits d'emballage et de papier tissu pour les marchés commerciaux, industriels et de détail au Canada, aux États-Unis et autres régions. Nos clients sont autant des compagnies de « Fortune 500 » que de petites et moyennes entreprises, dans plusieurs industries. Nous croyons que la diversification de nos produits, des emplacements géographiques et de nos clients nous permettent de maintenir notre performance durant les périodes économiques difficiles et les conditions de marché changeantes. La taille et la diversité de nos opérations nous permettent aussi de desservir notre clientèle de manière rentable à l'échelle régionale et multinationale, en réduisant les temps de livraison et en améliorant le service à la clientèle.

**Forte présence dans le marché orienté vers le consommateur.** Nos produits d'emballage et de papier tissu sont principalement vendus dans le marché du détail, qui tend à être moins sensible aux fluctuations des cycles économiques. Le marché du détail démontre généralement une plus grande stabilité de la demande et des prix comparativement au marché commercial et industriel.

## 4.5 Caractère cyclique

Bien que la Société croit que sa diversification et son niveau d'intégration, tant sur le plan des produits ou des marchés que sur le plan géographique, contribuent à amenuiser les effets des conditions défavorables au sein de l'industrie, les marchés pour certains de ses produits, particulièrement le carton-caisse, demeurent cycliques. Ces marchés sont fortement influencés par les changements touchant les économies nord-américaine et mondiale, les capacités de production de l'industrie et les niveaux de stocks maintenus par les clients, étant tous des facteurs qui influencent les prix de vente et la rentabilité. La Société subit également les répercussions de la variation du dollar canadien par rapport au dollar américain, de même que les effets de la volatilité du coût des matières premières, en particulier les fibres recyclées et la pâte vierge, les coûts de transport et d'énergie.

## 4.6 Protection de l'environnement

### 4.6.1 Réglementation

Les activités de la Société sont assujetties à des lois et à des règlements en matière d'environnement imposés par l'ensemble des autorités gouvernementales et des organismes de réglementation dans tous les pays où elle exerce ses activités. La Société respecte, à tous égards importants, l'ensemble des lois et règlements environnementaux applicables. Toutefois, elle prévoit devoir continuer à engager des dépenses en immobilisations et des charges d'exploitation afin de maintenir cette conformité aux exigences applicables. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « FACTEURS DE RISQUE » à la page 42 de l'Analyse par la direction du rapport annuel 2025, laquelle rubrique est intégrée par renvoi.

#### 4.6.2 Engagement pour le développement durable

La protection de l'environnement étant profondément ancrée dans les valeurs de la Société, celle-ci s'est dotée d'un plan de développement durable et d'un engagement pour le développement durable, lesquels se retrouvent sur le site Internet de la Société à [www.cascades.com](http://www.cascades.com). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique 6 « GOUVERNANCE D'ENTREPRISE » de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, laquelle rubrique est intégrée par renvoi.

### 4.7 Réorganisations

En 2025, Cascades n'a procédé à aucune réorganisation juridique majeure. Dans le cours normal de ses activités, des réorganisations mineures des filiales de la Société surviennent occasionnellement afin d'améliorer la structure organisationnelle, aucune de ces réorganisations n'ayant toutefois un effet important sur les activités, les opérations ou les résultats financiers de la Société.

### 4.8 Politiques sociales

En 2018, la Société a pris un engagement en matière de droits de la personne (l'« Engagement ») par lequel la Société reconnaît l'importance de protéger et de promouvoir les droits fondamentaux de la personne et le rôle qu'elle peut jouer pour faire respecter ces droits, tant dans ses installations que dans sa chaîne d'approvisionnement. Une copie de cet Engagement est disponible sur le site Internet de la Société à [www.cascades.com](http://www.cascades.com).

En 2019, la Société a adopté une politique sur la diversité et l'inclusion en milieu de travail qui établit l'engagement de la Société d'offrir un environnement de travail et des opportunités de carrières équitables sans égard au sexe, à l'origine ethnique, à l'orientation sexuelle, aux croyances religieuses et au statut familial et économique. De plus, la Société a adopté une pratique sur la représentation féminine qui renforce l'engagement à offrir un milieu de travail juste, équitable et respectueux, où les femmes sont appuyées dans un environnement inclusif, où elles reçoivent de la reconnaissance en fonction de leur mérite individuel et où elles peuvent progresser et avoir du succès. Une copie de la politique et la pratique sont disponibles sur le site Internet de la Société à [www.cascades.com](http://www.cascades.com).

En 2020, la Société a adopté une politique sur la diversité au sein du conseil d'administration, fondée sur la conviction que la diversité de genre est un élément important du bon fonctionnement du conseil. La Politique a été ajustée au fil des années et inclut aujourd'hui des protocoles de recrutement visant l'inclusion des femmes, des minorités visibles, des minorités ethniques, des Autochtones, et des personnes handicapées dans la recherche d'administrateurs. Une copie de cette politique est disponible sur le site Internet de la Société à [www.cascades.com](http://www.cascades.com).

En 2025, la Société a adopté un Code de conduite des fournisseurs (le « Code Fournisseur ») qui énonce les attentes de la Société concernant la conduite des fournisseurs, agents, sous-traitants et autres partenaires commerciaux de la Société (chacun un « fournisseur »). Les fournisseurs sont tenus de comprendre et d'agir conformément à l'approche de la Société en matière de respect des droits de la personne, d'approvisionnement responsable et de diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement. Une copie du Code Fournisseur est disponible sur le site Internet de la Société à [www.cascades.com](http://www.cascades.com).

En 2025, la Société a adopté une version révisée du Code d'éthique et de conduite des affaires (le « Code »), qui a été régulièrement mis à jour depuis sa première adoption en 2004. Le Code vise à fournir aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés des lignes directrices générales sur le comportement acceptable dans toutes leurs relations, avec les clients, les fournisseurs, les partenaires et les communautés où la Société exerce ses activités. Une copie du Code est disponible sur SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur le site Internet de la Société à [www.cascades.com](http://www.cascades.com).

### 4.9 Facteurs de risque

Nous référons le lecteur à l'Analyse par la direction du rapport annuel 2025, spécifiquement à la page 42 de la rubrique « FACTEURS DE RISQUE », laquelle rubrique est intégrée par renvoi.

## RUBRIQUE 5

# DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

En 2023, 2024 et 2025, Cascades a versé des dividendes sur ses actions ordinaires à raison du taux courant de 0,12 \$ par action ordinaire par trimestre. Autrement qu'en vertu des actes régissant les billets de premier rang de la Société ainsi que les facilités de crédit, il n'existe aucune restriction contractuelle importante à la capacité de Cascades de déclarer et de verser des dividendes sur ses actions ordinaires.

Le montant du dividende est revu annuellement par le conseil d'administration et est déterminé en fonction de la situation financière de Cascades, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins de capitaux et de tout facteur que le conseil d'administration juge pertinent.

## RUBRIQUE 6

# STRUCTURE DU CAPITAL

### 6.1 Description générale de la structure du capital

Le capital-actions de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, d'un nombre illimité d'actions privilégiées catégorie « A » sans valeur nominale pouvant être émises en séries et d'un nombre illimité d'actions privilégiées catégorie « B » sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions ordinaires de la Société confèrent à leurs détenteurs le droit de voter sur la base d'un vote par action à toutes les assemblées d'actionnaires et le droit de recevoir des dividendes et de se partager le reliquat des biens lors de la liquidation de la Société. Au 25 mars 2026, il y avait 101 310 210 actions ordinaires émises et en circulation.

Les actions privilégiées catégories « A » et « B » peuvent être émises en séries et prennent rang, à l'intérieur de leur catégorie respective, également entre elles quant au paiement des dividendes et au remboursement du capital. Les détenteurs inscrits de toute série d'actions privilégiées catégories « A » et « B » ont droit de recevoir, au cours de chaque exercice financier de la Société, ou à tout autre intervalle, des dividendes préférentiels, qui sont cumulatifs ou non cumulatifs et payables aux époques, à tels taux ou pour tels montants et à l'endroit ou aux endroits qui sont déterminés par les administrateurs relativement à chaque série avant l'émission de toute action privilégiée catégorie « A » ou « B » de telle série. Au cas de liquidation ou de dissolution de la Société ou d'une autre distribution de son actif à ses actionnaires, les détenteurs d'actions privilégiées catégories « A » et « B » ont le droit de recevoir, à même l'actif de la Société, le montant versé en contrepartie de chaque action qu'ils détiennent. Les détenteurs d'actions privilégiées catégories « A » et « B » n'ont pas le droit de voter, d'être convoqués ni d'assister aux assemblées d'actionnaires. Aucune action privilégiée catégorie « A » ou « B » n'est, en date des présentes, émise et en circulation.

### 6.2 Notations

Les notations de crédit visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'un émetteur ou d'une émission de titres. Les évaluations d'émetteur ou des titres de créances sont présentées en fourchettes par chacune des agences de notation. Les titres de la meilleure qualité reçoivent la cote AAA dans le cas de Standard & Poor's (« S&P »), ou de Aaa dans le cas de Moody's Investors Service (« Moody's »). Les titres de la plus faible qualité reçoivent la cote D dans le cas de S&P, ou la cote C dans le cas de Moody's.

Selon le système de notation de S&P ([http://www.spratings.com/en\\_US/understanding-ratings](http://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings)), les sociétés ou les billets cotés BB, B, CCC, CC et C sont considérés comme étant de quelque peu à fortement spéculatifs. La cote BB indique le plus faible niveau de spéculation et la note C, le plus élevé. Bien que de tels sociétés ou billets auront vraisemblablement une certaine qualité et des caractéristiques de protection, ces propriétés peuvent céder le pas à des grandes incertitudes ou à des expositions marquées à des situations défavorables. Les cotes de AAA à B peuvent être modifiées par l'addition d'un indicateur (+) ou (-) pour indiquer sa position relative au sein des catégories d'évaluation principales.

Selon le système d'évaluation de Moody's (<https://www.moody.com/Pages/amr002002.aspx>), les sociétés ou les billets cotés Ba sont considérés comme comportant certains éléments spéculatifs, le futur ne peut être considéré comme bien assuré. Souvent la protection de l'intérêt et des remboursements du capital peut être très modérée et par conséquent, pas aussi bien assurée pendant les bonnes et mauvaises périodes ultérieures. L'incertitude des positions caractérise les obligations de cette catégorie. Moody's attribue les indicateurs numériques 1, 2, et 3 à chaque catégorie d'évaluation générique de Aa à Caa. L'indicateur 1 désigne un classement dans la partie supérieure de la catégorie d'évaluation générique, l'indicateur 2 désigne un rang intermédiaire et l'indicateur 3 désigne un classement dans la partie inférieure de cette catégorie d'évaluation générique.

Risque de crédit	Moody's	S & P
Qualité supérieure	Aaa	AAA
Haute qualité (très bon)	Aa	AA
Rang moyen supérieur (bon)	A	A
Rang moyen	Baa	BBB
Rang moyen inférieur (quelque peu spéculatif)	Ba	BB
Rang inférieur (spéculatif)	B	B
Mauvaise qualité (risque de défaut)	Caa	CCC
Le plus spéculatif	Ca	CC
Aucun intérêt payé ou demande de protection de la faillite déposée	C	C
En défaut	C	D

Source: Securities Industry and Financial Markets Association

Les cotes de crédit accordées à Cascades proviennent des agences de notation S&P et Moody's. Selon ces deux agences, les cotes accordées à la Société sont :

Agence de notation	Cote de Cascades	Tendance	Plus récente mise à jour
S&P	BB-	Négative	Mai 2025
Moody's	Ba2	Stable	Mai 2015

Il est à noter que les cotes de crédit accordées par les agences de notation ne constituent pas des recommandations d'acheter, de détenir ou de vendre les billets étant donné qu'elles ne constituent pas un commentaire sur le cours des titres ou leur pertinence pour un épargnant particulier. Rien ne garantit qu'une cote restera en vigueur pour une période quelconque ou qu'elle ne sera pas révisée ou retirée par l'agence de notation ultérieurement si, selon elle, les circonstances le justifient. La Société n'est aucunement responsable des cotes de crédit accordées par les agences de notation.

Au cours des deux (2) dernières années, la Société a versé une rémunération aux agences de notation en contrepartie de leurs révisions annuelles de sa cote de crédit et prévoit leur verser une rémunération similaire à l'avenir. La Société a aussi versé une rémunération pour des services uniques de notation en lien avec le placement privé de billets émis le 11 juin 2025 et en lien avec la prolongation de l'échéance du crédit bancaire rotatif.

## RUBRIQUE 7

# MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

## 7.1 Cours et volume des opérations

Les actions ordinaires de Cascades sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « CAS » et sur des systèmes de négociation alternatifs. Le tableau suivant indique la fourchette du cours en dollars canadiens et les volumes négociés des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour chaque mois du dernier exercice financier terminé.

### Bourse de Toronto - Fourchette des cours - Année 2025

Mois	Haut	Bas	Cours de clôture	Volume transigé
Janvier	13,25	11,86	12,85	5 530 600
Février	12,95	11,22	11,22	4 845 300
Mars	10,86	9,70	9,70	4 393 000
Avril	10,06	8,83	8,83	3 677 400
Mai	8,95	8,35	8,84	9 370 400
Juin	9,41	8,80	8,91	5 076 500
Juillet	9,38	9,03	9,03	3 361 600
Août	10,03	9,00	9,83	3 480 300
Septembre	10,03	9,56	9,64	3 222 900
Octobre	11,43	9,41	11,11	4 092 300
Novembre	12,83	11,05	12,60	5 100 600
Décembre	12,54	12,08	12,46	2 722 100

Le programme de rachat dans le cours normal relativement aux actions ordinaires de Cascades n'a pas été renouvelé depuis son expiration le 18 mars 2023.

## RUBRIQUE 8

# ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Les administrateurs de la Société sont élus à chaque année et siègent jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante ou jusqu'à ce que leur successeur soit élu ou nommé.

### 8.1 Nom, poste et titres détenus

Les tableaux suivants indiquent le nom, l'âge, le lieu de résidence de chaque administrateur, les langues maîtrisées, leur occupation principale, l'année au cours de laquelle ils sont devenus administrateurs de la Société, le nombre d'actions ordinaires détenues directement ou indirectement, leur statut d'indépendance, le nombre d'unités d'actions différées détenues, s'ils siègent au conseil d'administration et sur des comités d'autres sociétés ouvertes et s'ils sont membres d'un comité du conseil d'administration de la Société. La valeur à risque de ces titres au 31 décembre 2025 et le pourcentage de votes obtenu en faveur de leur élection lors de l'assemblée de l'année dernière sont également divulgués dans leurs biographies respectives.



### Patrick Lemaire

Président du conseil

### COMITÉS

S.O.

Âge 62

Kingsey Falls (Québec)  
Canada

Non-indépendant  
Administrateur depuis 2016

Patrick Lemaire est président du conseil d'administration de la Société depuis mai 2024. Il a été président et chef de la direction de Boralex inc. de septembre 2006 jusqu'à sa retraite en décembre 2020 et siège toujours à son conseil d'administration. Diplômé en génie mécanique de l'Université Laval (Québec), il a débuté son parcours professionnel en 1988 au sein de Cascades. Il a successivement occupé des fonctions de chargé de projets, de responsable de la maintenance ainsi que de directeur d'usines en France et aux États-Unis. Ses qualités de gestionnaire et de leader ont été par la suite mises à contribution dans ses rôles de directeur général de cinq usines et de vice-président et chef de l'exploitation du secteur de l'emballage carton-caisse. En 2016, il a reçu le Prix d'Excellence du Cercle des Dirigeants d'Entreprises Franco-Québécoises et en 2017, il a été finaliste du concours *EY Entrepreneur of the Year*, et a été classé 58<sup>e</sup> plus influent dans l'industrie éolienne par le magazine britannique *A Word about Wind*.

Résultat des votes 2025 en faveur : 92,33 %

### LANGUES

Français  
Anglais

### AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Boralex inc.

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2025 <sup>(2)</sup>	Actions détenues ou contrôlées			UAD / UAR <sup>(3)</sup>	
	Nombre	Valeur au 31 décembre		Nombre	Valeur au 31 décembre
33 828 227 \$	2024	2 644 287	31 493 458 \$	49 380	588 116 \$
	2025	2 644 287	32 947 816 \$	70 659	880 411 \$



## Alain Lemaire

Administrateur de sociétés

### COMITÉS

S.O.

Âge 78

Kingsey Falls (Québec) Canada

Non-indépendant  
Administrateur depuis 1967

Un des fondateurs de Cascades, Alain Lemaire est un administrateur de la Société. Il a été président exécutif du conseil de la Société de 2013 à mai 2024. Il a occupé le poste de président et chef de la direction de 2004 à mai 2013. Il a été vice-président exécutif de la Société de 1992 à 2004 et président et chef de la direction de Norampac inc. de 1998 à 2004. Il a étudié à l'Institut des pâtes et papiers de Trois-Rivières (Québec). Il détient un doctorat honorifique en administration de l'Université de Sherbrooke (Québec), un doctorat honorifique en droit civil de l'Université Bishop's de Lennoxville (Québec) et un Doctorat Honoris Causa de l'Université Laval (Québec). M. Lemaire est Officier de l'Ordre du Canada et a été nommé Chevalier de l'Ordre national du Québec en 2015.

Résultat des votes 2025 en faveur : 94,37 %

### LANGUES

Français  
Anglais

### AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Aucun

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2025 <sup>(2)</sup>	Actions détenues ou contrôlées <sup>(4)</sup>		UAD / UAR <sup>(3)</sup>	
	Nombre <sup>(5)</sup>	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
73 236 105 \$	2024	5 746 362	68 439 171 \$	1 291 723 \$
	2025	5 764 487	71 825 508 \$	1 410 597 \$



## Sylvie Lemaire

Administratrice de sociétés

### COMITÉS

Santé et sécurité, environnement et développement durable

Âge 63

Otterburn Park (Québec)  
Canada

Non-indépendant  
Administrateur depuis 1999

Sylvie Lemaire est administratrice de sociétés. Elle a occupé des postes en production, en recherche et développement ainsi qu'en gestion générale. Elle a été copropriétaire de Dismed inc., un distributeur de produits médicaux et de Fempro inc., un fabricant de produits absorbants, dont elle a assumé la présidence jusqu'en 2007. Depuis juin 2014, Mme Lemaire est administratrice de sociétés certifiée, ayant complété avec succès le programme de gouvernance offert par le Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval (Québec). Mme Lemaire a également siégé au conseil d'administration de Harnois Énergies, fournisseur de produits pétroliers, de gaz propane et de services de vente au détail. Elle est détentrice d'un baccalauréat en génie industriel de l'École polytechnique de Montréal (Québec).

Résultat des votes 2025 en faveur : 93,34 %

### LANGUES

Français  
Anglais

### AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Aucun

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2025 <sup>(2)</sup>	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR <sup>(3)</sup>	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
35 897 434 \$	2024	2 755 946	32 823 317 \$	1 321 736 \$
	2025	2 755 946	34 339 087 \$	1 558 347 \$



## Sylvie Vachon

Administratrice de sociétés

Âge 66

Longueuil (Québec)  
Canada

Indépendant <sup>(1)</sup>  
Administrateur depuis 2013

### COMITÉS

Ressources humaines (Présidente)  
Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature

Sylvie Vachon a été présidente-directrice générale de l'Administration portuaire de Montréal (APM), une agence fédérale autonome, de 2009 jusqu'à sa retraite en 2020. Elle a également occupé, entre autres, au sein de cette agence fédérale, le poste de vice-présidente, administration et ressources humaines de 1997 à 2009. Mme Vachon est présidente du conseil d'administration de Quincaillerie Richelieu Ltée et membre du conseil d'administration de Germain Hôtels où elle préside le comité de gouvernance et des ressources humaines. Elle est membre gouverneur du Conseil patronal de l'environnement du Québec qui a pour mission de représenter les intérêts de ses membres en matière d'environnement et de développement durable. En 2020, Sylvie Vachon s'est vu décerner le prix Donna Lettorio par l'Association des transitaires internationaux et le prix Grand Bâtitseur par Tourisme Montréal. En 2021, elle a été nommée Chevalière de l'Ordre national du Québec. Elle est titulaire d'un baccalauréat en administration - option gestion des ressources humaines de l'Université de Sherbrooke (Québec).

Résultat des votes 2025 en faveur : 92,49 %

### LANGUES

Français  
Anglais

### AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Quincaillerie Richelieu Ltée

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2025 <sup>(2)</sup>	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR <sup>(3)</sup>	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
1 641 269 \$	2024	4 000	47 640 \$	1 248 549 \$
	2025	4 000	49 840 \$	1 591 429 \$



## Michelle Cormier, CPA

Consultante,  
Wynnchurch Capital (Canada) Ltée

Âge 69

Montréal (Québec)  
Canada

Indépendant <sup>(1)</sup>  
Administrateur depuis 2016

### COMITÉS

Administratrice principale  
Audit et des finances (Présidente)  
Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature

Cadre de niveau supérieur possédant de l'expérience en gestion financière, notamment en financement, en fusions et acquisitions, en redressement d'entreprises, ainsi qu'en stratégie et en gouvernance d'entreprise. Michelle Cormier possède une connaissance approfondie des marchés financiers et des marchés publics au Canada et aux États-Unis. Depuis 2014, Mme Cormier agit à titre de consultante pour Wynnchurch Capital (Canada) Ltée. Elle a auparavant occupé le poste de cheffe de la direction financière chez TNG Capital inc., a été cheffe de la direction financière d'une grande entreprise nord-américaine de produits forestiers et a œuvré chez Alcan Aluminium Limitée et Ernst & Young. Mme Cormier est administratrice de sociétés certifiée et possède une vaste expérience au sein de conseils d'administration de sociétés ouvertes et fermées et d'organismes à but non lucratif. Elle siège au conseil d'administration de Champion Iron Ore Ltd où elle est présidente du comité d'audit, membre du comité de la rémunération, du talent et de la gouvernance, ainsi que membre du comité de développement durable et des affaires autochtones. Mme Cormier est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) et elle détient un diplôme d'études supérieures en comptabilité publique de l'Université McGill.

Résultat des votes 2025 en faveur : 94,49 %

### LANGUES

Français  
Anglais

### AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Champion Iron Ore Ltd

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2025 <sup>(2)</sup>	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR <sup>(3)</sup>	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
\$1 392 480	2024	9 000	107 190 \$	989 185 \$
	2025	9 000	112 140 \$	1 280 340 \$



## Hubert T. Lacroix

Conseiller stratégique, Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L/s.r.l.

### COMITÉS

Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature (Président)  
Santé et sécurité, environnement et développement durable

Âge 70

Westmount (Québec)  
Canada

Indépendant (1)  
Administrateur depuis 2019

Hubert T. Lacroix agit comme conseiller stratégique au sein de Blake, Cassels & Graydon, un cabinet d'avocats pancanadien. Avant de s'y joindre, il a occupé le poste de président directeur général de CBC/Radio-Canada de janvier 2008 à juin 2018, soit le plus long mandat à ce poste dans l'histoire du diffuseur public. Avant d'y être nommé, il a agi comme conseiller spécial chez Stikeman Elliott de 2005 à 2008, et comme président exécutif du conseil de Société Télémedia et des autres compagnies de ce groupe de 2000 à 2005. Sa carrière en droit s'est principalement déroulée chez McCarthy Tétrault où, pendant presque 20 ans, il a œuvré en valeurs mobilières et en transactions de toutes sortes dans les marchés financiers. À travers les années, M. Lacroix a agi au sein de plusieurs conseils d'administration de sociétés privées et sociétés ouvertes, en plus d'être membre de plusieurs conseils d'organismes à but non lucratif. Il continue de siéger au conseil d'administration de sociétés privées et d'organismes à but non lucratif, dont le Comité olympique canadien. Il détient un diplôme en droit (BCL 1976), est membre du Barreau depuis 1977 et détient également une maîtrise en gestion des affaires (MBA 1981) de l'Université McGill (Québec). Il a complété le programme de formation en gouvernance de l'IAS et détient le titre IAS.A; de plus, en 2025, cette organisation lui a décerné le titre de Fellow de l'IAS (F.ICD), soit la plus haute distinction décernée annuellement à des administrateurs de société qui ont contribué, de façon exceptionnelle, à la saine gouvernance de sociétés au Canada.

Résultat des votes 2025 en faveur : 93,60 %

### LANGUES

Français  
Anglais

### AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Aucun

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2025 (2)	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR (3)	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
852 090 \$	2024	10 000	119 100 \$	48 212
	2025	10 000	124 600 \$	574 205 \$
				727 490 \$



## Mélanie Dunn

Présidente, Plus Compagnie Canada et cheffe de la direction, Cossette

### COMITÉS

Santé et sécurité, environnement et développement durable (Présidente)  
Ressources humaines

Âge 54

Montréal (Québec)  
Canada

Indépendant (1)  
Administrateur depuis 2019

Femme d'affaires et gestionnaire accomplie, Mélanie Dunn possède plus de 20 ans d'expérience en gestion et en communications marketing. Elle est chef de la direction de Cossette et présidente de Plus Compagnie Canada, une société de gestion détenant un vaste portefeuille d'entreprises spécialisées en communication, marketing et technologie et œuvrant en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Elle siège également au conseil d'administration de Nesto inc. et de Stingray Group inc. Mélanie est titulaire d'un baccalauréat en économie et d'un certificat en marketing de l'Université du Québec à Montréal. Elle détient également la désignation ASC du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

Résultat des votes 2025 en faveur : 97,84 %

### LANGUES

Français  
Anglais

### AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Groupe Stingray inc.

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2025 (2)	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR (3)	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
\$1 276 589	2024	3 000	35 730 \$	75 818
	2025	3 000	37 380 \$	902 992 \$
				1 239 209 \$



## Nelson Gentiletti, FCPA

Administrateur de sociétés

### COMITÉS

Audit et des finances  
Ressources humaines

Âge 64

Kirkland (Québec)  
Canada

Indépendant <sup>(1)</sup>  
Administrateur depuis 2019

Nelson Gentiletti est un administrateur de sociétés. Il a auparavant été chef des opérations et chef des finances de Loop Industries, une entreprise spécialisée en recyclage du plastique de type PET et des fibres de polyester, de 2019 à 2021. Avant cela, il a occupé le poste de chef de la direction financière et du développement de Transcontinental inc. de 2011 à 2018. Il avait précédemment travaillé chez Transat AT à titre de chef de l'exploitation et de la direction financière de 2002 à 2011. M. Gentiletti siège au conseil d'administration et à divers comités de Groupe Grandio, de la Caisse de dépôt et placement du Québec, de Polykar inc. et de Transcontinental inc. Il siège également au comité consultatif de l'École de gestion John Molson de l'Université Concordia. Il est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) et il détient un baccalauréat en commerce de l'Université Concordia, ainsi qu'un diplôme d'études supérieures en comptabilité publique de l'Université McGill.

Résultat des votes 2025 en faveur : 95,24 %

### LANGUES

Français Anglais  
Italien

### AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Transcontinental inc.

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2025 <sup>(2)</sup>	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR <sup>(3)</sup>	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
1 167 016 \$	2024	8 500	101 235 \$	65 487
	2025	14 500	180 670 \$	79 161



## Elif Lévesque, CPA

Administratrice de sociétés

### COMITÉS

Audit et des finances  
Ressources humaines

Âge 52

Montréal (Québec)  
Canada

Indépendant <sup>(1)</sup>  
Administrateur depuis 2019

Elif Lévesque a été cofondatrice et chef de la direction financière de Redevances Nomad Ltée, une société inscrite à la bourse de New York et à la TSX, jusqu'à son acquisition par Sandstorm Gold Ltd., en août 2022. Elle a siégé au conseil d'administration de Sandstorm Gold Ltd. jusqu'à l'acquisition de celle-ci par Royal Gold inc. en octobre 2025. Entre 2014 à 2020, elle a été chef de la direction financière de Redevances Aurifères Osisko Ltée. Mme Lévesque cumule plus de 20 années d'expérience dans l'industrie minière et du financement des métaux précieux, dont plus de dix ans dans le secteur du financement par redevances et plus de dix ans auprès de producteurs aurifères intermédiaires importants inscrits au Canada et aux États-Unis, notamment Corporation Minière Osisko (2008-2014), Iamgold Corporation (2006-2008) et Cambior inc. (2002-2006). Mme Lévesque siège au conseil d'administration et préside le comité d'audit et de la gestion des risques et est membre du comité d'environnement, responsabilité sociale et gouvernance et du comité des ressources humaines et de la rémunération de G Mining Ventures Corp. Elle siège également au conseil d'administration de Evolve Royalties Ltd. où elle préside le comité d'audit. Elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec et détient un MBA de Clark University (Massachusetts, É-U) de même que le titre IAS.A.

Résultat des votes 2025 en faveur : 97,83 %

### LANGUES

Français Anglais  
Turc Allemand

### AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

G Mining Ventures Corp  
Evolve Royalties Ltd

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2025 <sup>(2)</sup>	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR <sup>(3)</sup>	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
1 163 153 \$	2024	5 900	70 269 \$	75 948
	2025	5 900	73 514 \$	87 451



## Alex N. Blanco

Administrateur de sociétés

### COMITÉS

Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature  
Santé et sécurité, environnement et développement durable

Âge 65

Key Biscayne (Florida)  
États-Unis

Indépendant <sup>(1)</sup>  
Administrateur depuis 2022

Alex N. Blanco a été vice-président principal et chef de la chaîne d'approvisionnement de Baxter International, grand fournisseur de produits utilisés dans le traitement de l'hémophilie, des maladies rénales, des troubles immunitaires et d'autres problèmes de santé chroniques et graves, jusqu'à son départ à la retraite en 2020. De 2013 à 2020, il a été chef de la chaîne d'approvisionnement et vice-président directeur d'Ecolab, un chef de file mondial des technologies et services en matière d'eau, d'hygiène et d'énergie qui est voué à la protection des personnes et des ressources vitales, où il a supervisé les activités mondiales de la chaîne d'approvisionnement, y compris 98 usines de fabrication, plus de 200 centres de distribution, d'approvisionnement et d'ingénierie. Auparavant, il a été au service de Procter & Gamble pendant 30 ans, son dernier poste étant celui de vice-président, Approvisionnement en produits pour le secteur mondial des produits de beauté. Avant cela, il a dirigé les activités de la chaîne d'approvisionnement et d'autres divisions clés de Procter & Gamble, y compris la division des serviettes en papier, et de toutes les usines de fabrication et usines de papier de celle-ci à travers le monde. Il a siégé au conseil d'administration de Patterson Companies, Inc. de mai 2017 à avril 2025, où il a également exercé les fonctions de président du comité de rémunération. Il a siégé au conseil du YMCA of the Greater Twin Cities de juin 2015 à mai 2020. Il est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique et aérospatial de l'Université de Princeton (New Jersey, États-Unis).

Résultat des votes 2025 en faveur : 95,63 %

### LANGUES

Français Anglais  
Espagnol Portugais

### AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Aucun

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2025 <sup>(2)</sup>	Actions détenues ou contrôlées		UAD <sup>(3)</sup>	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
879 277 \$	2024	—	41 865	498 612 \$
	2025	7 331	63 237	787 933 \$



## Hugues Simon

Président et chef de la direction

### COMITÉS

S.O.

Âge 55

Austin (Québec)  
Canada

Non-indépendant  
Administrateur depuis 2024

Hugues Simon possède plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des produits forestiers. Le 17 juin 2024, il a été nommé président et chef de la direction de Cascades et a été nommé au conseil d'administration de Cascades. Auparavant, il a occupé des postes de direction importants chez Produits forestiers Résolu, de 2005 à 2012, puis chez BarretteWood Inc., où il est devenu président en 2016, supervisant quatre entreprises et plus de 3 000 employés. En 2021, il est retourné chez Résolu en tant que président de la division Produits du bois. Comptable de formation, il a obtenu un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke en 1993.

Résultat des votes 2024 en faveur : 95,46 %

### LANGUES

Français  
Anglais

### AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Aucun

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2025 <sup>(2)</sup>	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR <sup>(3)</sup>	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
3 574 487 \$	2024	16 249	188 224	2 241 748 \$
	2025	41 062	245 815	3 062 855 \$

(1) Le terme « indépendant » s'entend ici au sens des normes d'indépendance établies à l'article 1.4 du Règlement 52-110 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur le comité d'audit, ainsi qu'aux normes établies à l'article 1.2 du Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance.

(2) La valeur à risque totale est calculée en utilisant le cours de clôture du prix de l'action ordinaire à la TSX le 31 décembre 2025 (12,46 \$).

(3) Pour les administrateurs externes, les UAD sont versées annuellement, tel que décrit à la rubrique 4.4 Régime d'unités d'actions différées de la circulaire et ont été attribuées le 15 janvier 2026. Pour les membres de la haute direction, incluant Hugues Simon, les UAD et UAR sont versées annuellement, tel que décrit à la rubrique 5.1.4 Composantes de la rémunération des membres de la haute direction de la circulaire.

(4) Détenues directement ou indirectement par Gestion Alain Lemaire inc., dont Alain Lemaire est l'unique actionnaire votant.

(5) Un ajustement a été apporté à l'information fournie dans notre précédente circulaire de sollicitation de procurations concernant le nombre total d'actions détenues par Alain Lemaire.

## 8.2 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou dirigeant de la Société ni aucun actionnaire détenant suffisamment de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de celle-ci :

- a) est ou a été, au cours des dix (10) années précédant la date de la présente notice annuelle, administrateur ou dirigeant d'une autre compagnie qui, pendant que la personne occupait cette fonction,
  - i) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs;
  - ii) ou après la cessation des fonctions de la personne, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs en raison d'un événement survenu pendant que la personne exerçait cette fonction;
  - iii) ou au cours de l'exercice suivant la cessation des fonctions de celle-ci, a fait faillite, a fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, a été poursuivi par ses créanciers, a conclu un concordat ou un compromis avec eux, a intenté des poursuites contre eux, a pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens.
- b) s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une Autorité canadienne en valeurs mobilières, ou a conclu une entente de règlement avec celle-ci; ou
- c) s'est vu imposer toute autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement, à l'exception de :
  - i) En janvier 2017, le créancier garanti de premier rang restant et l'unique actionnaire de Groupe de Transport Calyx Inc. (« Calyx ») ont demandé à Michelle Cormier de devenir l'unique administratrice et dirigeante de Calyx. Son mandat, en cette qualité, était de liquider Calyx de la manière la plus efficiente possible, après la vente par Calyx, en décembre 2016, de la totalité des actifs et des entreprises servant à son exploitation. La plus grande partie du produit net tiré de cette vente a été affecté au remboursement de la dette bancaire, des indemnités de départ aux employés et des fournisseurs. Après tous ces paiements, l'encaisse était insuffisante pour rembourser le créancier garanti restant. Compte tenu de l'insolvabilité de Calyx, Mme Cormier, en sa qualité d'administratrice de Calyx, a approuvé une cession en faillite volontaire aux termes de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité afin de mener à terme la dissolution des affaires de Calyx et de s'acquitter de son mandat.
  - ii) Hubert T. Lacroix a agi comme administrateur (à compter du 21 janvier 2019) et ensuite comme président du conseil d'administration (à compter du 14 mai 2019) de Stornoway Diamond Corporation (« Stornoway ») jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2019. Le 9 septembre 2019, Stornoway, ainsi que sa filiale en exploitation alors détenue en propriété exclusive, Stornoway Diamonds (Canada) inc. (« SDCI »), et certaines entités connexes, ont demandé la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers (la « LACC »). En vertu d'une ordonnance de la Cour Supérieure du Québec (la « Cour ») datée du 6 octobre 2019, les procédures sous le régime de la LACC ont pris fin le 1<sup>er</sup> novembre 2019 et SDCI est sortie des procédures et a poursuivi ses activités comme entreprise en exploitation. Parallèlement, Stornoway a procédé à une cession volontaire de ses biens dans le cadre d'une faillite aux termes de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Le 27 novembre 2019, M. Lacroix a été nommé administrateur et président du conseil d'administration de 11272420 Canada inc. (« 1127 Canada »), la société mère de SDCI. Le 27 octobre 2023, 1127 Canada et SDCI (collectivement les « Débitrices ») ont obtenu la protection de la LACC et un processus de sollicitation d'investissements et de vente a été approuvé par la Cour. À la suite de ce processus, un acheteur potentiel a été identifié et s'est vu accorder une option d'achat visant soit les actifs de SDCI, soit les actions de 1127 Canada. T, l'acheteur potentiel a choisi de ne pas exercer son option d'achat et, le 28 juillet 2025, a mis fin à ses droits en vertu des ententes applicables. En l'absence d'une voie de restructuration viable, les Débitrices ont entrepris la cessation progressive de leurs activités minières ainsi que la mise en œuvre des démarches relatives à la réhabilitation et à la restauration du site. Le 29 septembre 2025, la Cour a rendu une ordonnance accordant des pouvoirs accrus au contrôleur nommé par la Cour dans les procédures sous le régime de la LACC à l'égard des affaires des Débitrices et déclarant que les administrateurs de 1127 Canada, dont M. Lacroix, étaient réputés avoir démissionné de leurs fonctions à compter du 30 septembre 2025.

## 8.3 Renseignements sur les dirigeants

Au cours des cinq dernières années, chacun des membres de la haute direction de la Société a occupé son poste principal actuel ou d'autres fonctions de direction auprès de la Société ou ailleurs tel qu'il est indiqué à côté de leur nom dans le tableau ci-dessous.

Dirigeants	Postes dans la Société	Postes au cours des 5 dernières années si différent
Hugues Simon Austin (Québec)	Président et chef de la direction	2016-2021: Président, BarretteWood inc.; 2021-2024: Président, Produits du bois, Produits forestiers Résolu
Hugo D'Amours Saint-Bruno de Montarville (Québec)	Vice-président, communications, affaires publiques et développement durable	
François Fillion Saint-Cyrille-De-Wendover (Québec)	Vice-président, excellence	2019-2023: Vice-président, finances, activités corporatives <sup>(1)</sup> ; 2022-2024: Vice-président, finances, Groupe Tissu; 2024-2026: Vice-président, finances, Emballage
Allan Hogg Kingsey Falls (Québec)	Vice-président et chef de la direction financière	
Emmanuelle Migneault Sherbrooke (Québec)	Cheffe de la direction des ressources humaines	2018-2021: Vice-présidente, ressources humaines; Groupe Produits spécialisés; 2021-2024: Vice-présidente, ressources humaines, Groupe Tissu 2024-2026: Vice-présidente, excellence
Jérôme Nadeau Tingwick (Québec)	Vice-Président Corporatif, Affaires Juridiques	2017-2021: Vice-président, affaires juridiques, Groupe Produits spécialisés; 2021-2024: Vice-président, affaires juridiques, Groupe Emballage carton-caisse et Groupe Produits spécialisés
Jérôme Porlier Candiac (Québec)	Vice-président exécutif, Tissu	2019-2023: Vice-Président, opérations, Groupe Produits spécialisés; 2023-2024: Président et chef de l'exploitation, Groupe Produits spécialisés
Jean-David Tardif Orford (Québec)	Vice-président exécutif, Emballage	2019-2024: Président et chef de l'exploitation, Groupe Tissu

<sup>(1)</sup> A conjointement occupé les rôles de Vice-président, finances, activités corporatives et Vice-président, finances, Groupe Tissu en 2022 et 2023.

Au 31 décembre 2025, les administrateurs et dirigeants de la Société étaient propriétaires véritables, en tant que groupe, de 11 555 624 actions ordinaires ou exerçaient le contrôle ou l'emprise, directement ou indirectement sur telles actions, représentant 11,41 % des actions ordinaires émises et en circulation.

## RUBRIQUE 9

# POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI

Dans le cours normal des activités, la Société fait l'objet de diverses poursuites et d'éventualités liées surtout à des différends contractuels, à des réclamations à titre environnemental, à des réclamations relatives à la garantie de produits ainsi qu'à des problèmes de main-d'œuvre. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue des poursuites non réglées ou en suspens au 31 décembre 2025, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'effets importants sur sa situation financière consolidée, ses résultats ou ses flux de trésorerie consolidés.

## RUBRIQUE 10

# AGENTS DES TRANSFERTS ET AGENTS CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent de transferts et chargé de la tenue des registres de la Société est Service aux investisseurs Computershare inc. dont les bureaux sont situés au 650 boul. de Maisonneuve Ouest, 7<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3T2, Canada. Le registre relatif aux actions ordinaires de la Société est conservé à la même adresse à Montréal.

## RUBRIQUE 11

# CONTRATS IMPORTANTS

Les seuls contrats importants qui ont été conclus au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 ou au cours d'exercices antérieurs et qui sont encore en vigueur, lesquels furent déposés sur SEDAR+, en vertu de la législation applicable, sont les suivants :

Acte régissant les billets de 6,750 % échéant en 2030, intervenu le 11 juin 2025, entre Cascades, Cascades USA Inc. et les filiales de Cascades qui se sont portées garantes et parties à l'Acte, et Computershare Trust Company, N.A., à titre de fiduciaire.

Entente de vente d'actions intervenue le 4 juillet 2021, entre Cascades, Cascades Canada ULC et Rimini BidCo S.r.l. relativement à la vente des actions de Reno De Medici S.p.A.

Acte régissant les billets de 5,375 % échéant en 2028, intervenu le 26 novembre 2019, entre Cascades, Cascades USA Inc. et les filiales de Cascades qui se sont portées garantes et parties à l'Acte, et Wells Fargo Bank, National Association, à titre de fiduciaire, tel qu'amendé le 17 août 2020, le 31 mars 2021 et le 31 mai 2024.

Entente d'acquisition d'actifs, le 1<sup>er</sup> juillet 2019, entre Cascades Holding US Inc., Orchids Paper Products Company, Orchids Paper Products Company of South Carolina et Orchids Lessor SC, LLC relativement à l'achat des actifs d'Orchids Paper Products.

Quatrième convention de crédit amendée et réitérée en date du 21 décembre 2018 entre Cascades Inc., Cascades USA Inc., et à titre de prêteurs, Banque Nationale du Canada, agent administratif, La Banque de Nouvelle-Écosse, co-agent, American AgCredit, PCA, agent administratif pour la facilité de prêt à terme et un syndicat de prêteurs d'autre part (la « quatrième convention de crédit amendée et réitérée »). Aux termes de la quatrième convention de crédit amendée et réitérée, entre autres modifications, une facilité de prêt à terme de 175 000 000 \$ US a été ajoutée.

Entente de création d'une coentreprise entre *Maritime Paper Products Limited* (MPPL) et Cascades Canada ULC intervenue le 27 novembre 2013 relativement à *Maritime Paper Products Limited Partnership* pour l'intégration des usines de Terre-Neuve et Moncton du Groupe Emballage carton-caisse.

## RUBRIQUE 12

# INTÉRÊTS DES EXPERTS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., Société de comptables professionnels agréés (« PwC »), est l'auditeur indépendant de la Société qui a préparé le rapport de l'auditeur indépendant daté du 25 février 2026 portant sur les états financiers consolidés de la Société et les notes y afférentes au 31 décembre 2025 et 2024. PwC a confirmé son indépendance par rapport à la Société, au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

## RUBRIQUE 13

# COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

## 13.1 Composition et mandat

Le comité d'audit et des finances de Cascades (le « comité ») se compose de trois (3) administrateurs indépendants, soit madame Michelle Cormier (Présidente), monsieur Nelson Gentiletti et madame Elif Lévesque. Le comité est régi par une charte dont copie est jointe à la présente Notice annuelle à l'Annexe A. Tous les membres du comité sont indépendants au sens attribué à ce terme à l'article 1.4 de l'Instrument multilatéral 52-110 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, et sont des experts financiers en audit.

## 13.2 Expérience et formation pertinentes des membres

La section qui suit présente la formation et l'expérience pertinente de chaque membre du comité qui leur donne (a) la compréhension des principes comptables utilisés par la Société pour établir ses états financiers, (b) la capacité d'évaluer de manière générale l'application de ces principes comptables, (c) l'expérience dans l'établissement, la vérification, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables dans l'ensemble à ceux des questions dont on peut raisonnablement penser qu'elles seront soulevées par les états financiers de la Société, ou une expérience de supervision active de personnes exerçant ces activités et (d) la compréhension des contrôles internes et des procédures de présentation de l'information financière.

NOM DU MEMBRE DU COMITÉ	EXPÉRIENCE ET FORMATION PERTINENTES
Michelle Cormier	Mme Cormier, CPA agit à titre de consultante pour Wynnchurch Capital (Canada) Ltd. Elle a auparavant occupé le poste de chef des finances chez TNG Capital Inc., a été chef des finances d'une importante entreprise nord-américaine de produits forestiers et a travaillé chez Alcan Aluminium Limitée ainsi que chez Ernst & Young. Cadre de niveau supérieur ayant de l'expérience en gestion financière, en consultation stratégique et en financement d'entreprises, elle possède une connaissance approfondie des marchés financiers et publics au Canada et aux États-Unis. Mme Cormier siège au conseil d'administration de Champion Iron Ore Ltd.
Nelson Gentiletti	M. Gentiletti est un FCPA. Il possède une vaste expérience en financement et en comptabilité à l'échelle mondiale, ayant été chef des opérations et chef de la direction financière de Loop Industries, ainsi que chef de la direction financière et du développement de Transcontinental inc. et chef des opérations et chef de la direction financière de Transat AT inc. Il siège aussi sur le conseil d'administration de Transcontinental inc.
Elif Lévesque	Mme Lévesque, CPA, possède une vaste expérience en gestion financière grâce aux divers postes qu'elle a occupés dans des sociétés cotées en bourse à Toronto et à New York. Elle était la cheffe de la direction financière de Redevances Nomad Ltée et de Osisko Gold Royalties Ltd. Mme Lévesque est membre du conseil d'administration de Evolve Royalties Ltd., et de G Mining Ventures Corp. Pour cette dernière, elle est également présidente du comité d'audit.

## 13.3 Honoraires de l'auditeur indépendant

Le tableau suivant présente par catégorie les honoraires en dollars canadiens engagés par la Société et payés à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., société de comptables professionnels agréés, durant les deux derniers exercices financiers pour les divers services rendus à la Société et à ses filiales :

SERVICES	HONORAIRES 31 DÉCEMBRE 2025 (\$)	HONORAIRES 31 DÉCEMBRE 2024 (\$)
Honoraires d'audit <sup>(1)</sup>	2 239 337	2 308 967
Honoraires liés à l'audit <sup>(2)</sup>	797 735	565 252
Honoraires pour services fiscaux <sup>(3)</sup>	37 236	89 773
<b>Total</b>	<b>3 074 308</b>	<b>2 963 992</b>

(1) Services professionnels liés aux dépôts de documents d'information requis par les lois et les règlements applicables et audit des états financiers annuels de la Société.

(2) Services professionnels liés à l'audit et aux consultations sur des questions de comptabilité et d'ordre réglementaire.

(3) Services professionnels reliés à la conformité aux lois en matière d'impôt.

## 13.4 Politique et procédures en regard de l'attribution de contrats relatifs aux services d'audit et services non liés à l'audit

Le comité d'audit de la Société a adopté une politique et des procédures d'approbation préalables des services rendus par l'auditeur indépendant (la « politique ») qui décrit les procédures et les conditions selon lesquelles les services admissibles rendus par l'auditeur indépendant sont approuvés au préalable. Selon les modalités de cette politique, les services individuels dont les honoraires sont inférieurs à 25 000 \$ sont pré-approuvés, sous réserve d'une limite annuelle totale de 50 000 \$ applicable à ces services pré-approuvés. Le comité d'audit a délégué au président du comité d'audit le pouvoir d'approuver, au préalable, tout service n'ayant pas déjà été approuvé par le comité d'audit et qui entraînerait des frais non budgétés jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par mandat. Les services impliquant des frais de plus de 100 000 \$ requièrent l'approbation au préalable de tous les membres du comité d'audit.

## RUBRIQUE 14

# RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

D'autres informations, y compris la rémunération des administrateurs et dirigeants et l'endettement des dirigeants, les principaux porteurs de titres de Cascades ainsi que les options d'achat de titres et les intérêts des initiés dans les affaires importantes, s'il y a lieu, sont présentées dans la Circulaire de direction relative à l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Des renseignements financiers supplémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 figurent dans les états financiers de la Société (et dans le rapport de gestion y afférent) présentés dans le rapport annuel 2025.

En outre, les documents suivants peuvent être obtenus sur demande écrite adressée au secrétaire corporatif de la Société :

- a) Lorsque Cascades entend procéder à l'émission de capital-actions suivant l'utilisation d'un prospectus simplifié ou le dépôt d'un prospectus simplifié provisoire en conformité avec l'émission de capital-actions proposée :
  - (i) un exemplaire de la dernière Notice annuelle de la Société, de même que tout document ou des pages pertinentes de tout document, intégré par renvoi dans la Notice annuelle;
  - (ii) un exemplaire du dernier rapport annuel de la Société à l'égard du dernier exercice terminé, un exemplaire des états financiers comparatifs de la Société pour son dernier exercice financier pour lequel des états financiers ont été déposés, de même que du rapport de l'auditeur indépendant qui les accompagne, et l'analyse par la direction ainsi qu'un exemplaire des états financiers intermédiaires de la Société qui ont été déposés, le cas échéant, pour toute période postérieure à la fin de son dernier exercice;
  - (iii) un exemplaire de la circulaire de la direction de la Société relative à sa dernière assemblée générale annuelle des actionnaires à laquelle des administrateurs ont été élus; et
  - (iv) un exemplaire de tout autre document, lequel a été incorporé par référence ou renvoi à l'intérieur d'un prospectus simplifié provisoire ou prospectus simplifié; ou
- b) En tout autre temps, des exemplaires des documents mentionnés aux points (i) à (iii) ci-dessus peuvent être obtenus du secrétaire corporatif de la Société à l'adresse indiquée ci-après; toutefois, la Société se réserve le droit d'exiger le paiement de frais raisonnables si la personne ou la compagnie qui fait la demande n'est pas un porteur de titres de Cascades.

La plupart des renseignements au sujet de la Société dont il est fait état ci-dessus peuvent être consultés sur SEDAR+, à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et sur le site Internet de la Société, à [www.cascades.com](http://www.cascades.com).

### **Cascades inc.**

Secrétaire corporatif  
404, boul. Marie-Victorin  
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0  
Téléphone : (819) 363-5100  
Télécopieur : (819) 363-5127

# ANNEXE A

## CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

### 1. OBJET

La présente charte vise à décrire le rôle du comité d'audit et des finances (le « comité ») ainsi que les fonctions et les responsabilités qui lui sont déléguées par le conseil d'administration (le « conseil »). Le comité a pour principale fonction d'aider le conseil à s'acquitter de sa responsabilité de surveillance à l'égard des questions suivantes :

- la qualité et l'intégrité des états financiers de la Société ;
- le processus de gestion du risque d'entreprise ;
- le processus de présentation et de communication de l'information financière ;
- les systèmes de contrôle interne et de contrôles financiers ;
- les compétences, le rendement et l'indépendance de l'auditeur indépendant de la Société ;
- la fonction et le processus d'audit interne ;
- le respect par la Société des exigences légales et réglementaires afférentes aux états financiers de la Société ;
- toute autre responsabilité que le conseil pourrait lui déléguer de temps à autre.

### 2. RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS

En remplissant les fonctions du comité décrites dans la présente charte, les membres du comité reconnaissent que le rôle de celui-ci est d'exercer une fonction de surveillance des processus d'information financière au nom du conseil et de faire rapport régulièrement de ses activités à celui-ci. La direction de la Société est responsable de la préparation, de la présentation et de l'intégrité des états financiers de la Société et de l'efficacité des mesures de surveillance internes visant l'information financière.

La direction doit maintenir en vigueur des principes et politiques adéquats de rapports comptables et financiers et des contrôles internes et procédures en conformité avec les normes comptables et les lois et règlements applicables. L'auditeur indépendant a la responsabilité de planifier et d'exécuter l'audit des états financiers annuels de la Société et de l'audit annuel de l'évaluation effectuée par la direction de l'efficacité des mesures de surveillance internes visant l'information financière et autres procédures d'audit.

Dans l'exécution de ses fonctions, les membres du comité se doivent d'entretenir des discussions constructives et ouvertes avec le conseil, l'auditeur indépendant, l'auditeur interne et la direction de la Société.

### 3. COMPOSITION ET ORGANISATION

Le comité se compose d'un minimum de trois administrateurs lesquels sont nommés par le conseil, sur recommandation du comité de gouvernance et des mises en candidature, par résolution ou à la première réunion qui suit l'assemblée annuelle des actionnaires. Chaque membre du comité doit satisfaire aux exigences applicables en matière d'indépendance et d'expérience imposées par les lois régissant la Société, les bourses applicables à la cote desquelles les titres de la Société sont inscrits et les autorités de réglementation en valeurs mobilières compétentes.

Tous les membres du comité doivent avoir des compétences financières selon les lois applicables, et au moins un membre du comité doit avoir une expertise en comptabilité ou en gestion financière connexe selon l'appréciation du conseil.

Le comité choisit un des membres du comité comme président du comité et, le secrétaire ou le secrétaire adjoint de la Société ou la personne désignée par le secrétaire, est le secrétaire de toutes les réunions du comité et tient les procès-verbaux des délibérations du comité.

### 4. RÉUNIONS ET RESSOURCES

Le comité doit se réunir au moins quatre fois par année ou plus souvent si les circonstances le justifient. Sauf si les membres du comité y renoncent, le comité tient une séance à huis clos à chacune de ses réunions en l'absence des membres de la direction. Dans le cadre de son mandat de favoriser des relations ouvertes, le comité doit aussi rencontrer l'auditeur interne, la direction et l'auditeur indépendant à des fins de discussion, au cours de réunions séparées, à huis clos, selon le besoin.

Le comité établit ses propres règles et procédures (sous réserve de toute directive particulière provenant du conseil) et se réunit au lieu et selon les modalités prévues dans ses règles. Lors des réunions du comité, la présence d'une majorité de ses membres en fonction constitue quorum.

Le président du comité établit l'ordre du jour de chaque réunion du comité en consultation avec le vice-président et chef de la direction financière, le secrétaire et l'auditeur interne. L'ordre du jour et les documents pertinents sont distribués aux membres du comité en temps utile avant les réunions.

Le président du comité fait rapport trimestriellement et au besoin au conseil des activités du comité et présente des recommandations pour toutes questions que le comité pourra juger nécessaires ou appropriées.

Le comité dispose en tout temps de voies de communication directes et transparentes avec la direction, l'auditeur interne et l'auditeur indépendant lui permettant d'étudier au besoin avec eux de questions particulières.

Le comité a le pouvoir, sans autre approbation du conseil, d'engager des conseillers externes, y compris des conseillers juridiques, comme il le juge approprié pour exercer ses fonctions, et de fixer et de payer leur rémunération.

Le comité a le droit, dans l'exercice de ses fonctions et pour s'acquitter de ses responsabilités, d'examiner les livres et les comptes pertinents de la Société, ses divisions et ses filiales.

## 5. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Outre les responsabilités susmentionnées, le comité traite des questions suivantes :

### 5.1 À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

- examine la qualité et l'intégrité du processus comptable et du processus de présentation et de communication de l'information financière de la Société au moyen de discussions avec la direction, l'auditeur indépendant et l'auditeur interne;
- examine, avec la direction et l'auditeur indépendant, les états financiers annuels audités de la Société y compris l'information contenue dans le rapport de gestion, les communiqués de presse connexes ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers annuels audités avant leur divulgation au public et le dépôt auprès des autorités en valeurs mobilières;
- examine les états financiers intermédiaires non audités y compris le rapport de gestion pour chaque période intermédiaire d'un exercice financier et les communiqués de presse connexes avant leur divulgation au public et le dépôt auprès des autorités en valeurs mobilières;
- examine l'information financière contenue dans les prospectus, notices d'offre, la notice annuelle et autres documents d'information publics renfermant de l'information financière auditée ou non auditée soumis à l'approbation du conseil;
- examine, avec l'auditeur indépendant et la direction, la qualité, la pertinence et la communication des principes et conventions comptables de la Société, des hypothèses sous-jacentes et des pratiques en matière de présentation de l'information ainsi que les propositions de modification à ceux-ci;
- passe en revue les analyses ou autres communications écrites préparées par la direction, l'auditeur interne ou l'auditeur indépendant indiquant les questions importantes concernant la présentation de l'information financière et les décisions prises dans le cadre de la préparation des états financiers, y compris toute analyse de l'incidence sur les états financiers de l'application des standards internationaux de divulgation d'information financière et de développement durable;
- vérifie que les attestations de la direction, à l'égard des rapports financiers, sont conformes à la législation applicable;
- passe en revue les litiges importants et les initiatives d'ordre réglementaire ou comptable qui pourrait avoir une influence appréciable sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société et vérifie la pertinence de leur communication dans les documents révisés par le comité;
- passe en revue les résultats de l'audit externe, les problèmes importants qui ont retenu l'attention de l'auditeur indépendant à l'occasion de l'audit ainsi que la réponse ou le plan d'action de la direction relativement à toute lettre de recommandations de l'auditeur indépendant.

### 5.2 À L'ÉGARD DE LA GESTION DES RISQUES ET DES CONTRÔLES INTERNES

- reçoit périodiquement un rapport de la direction évaluant le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information et des systèmes de contrôle interne de la Société;
- passe en revue, annuellement et au besoin, les protections d'assurances de la Société;
- évalue l'efficacité de l'ensemble du système des contrôles internes ainsi que du processus d'identification et de gestion des principaux risques pour la Société;
- examine les plans d'affectation du capital de la Société, y compris les politiques en matière de dividendes, les programmes de rachat d'actions, la structure globale de la dette et le ratio de levier financier, et recommander au conseil d'approuver ceux-ci;
- examine la pertinence de toute forme de financement;
- passe en revue les dépenses importantes en immobilisations et autres dépenses majeures, les opérations entre personnes apparentées importantes et toute autre opération qui pourrait modifier la structure financière ou organisationnelle de la Société, y compris les postes hors bilan;
- s'enquiert périodiquement des politiques de capitalisation des régimes de retraite, de même que de la gestion des placements, de la structure et du rendement des régimes de retraite;
- aide le conseil à s'acquitter de sa responsabilité de s'assurer que la Société respecte les exigences légales et réglementaires applicables afférentes aux états financiers de la Société;
- tout en s'assurant de maintenir le caractère confidentiel et anonyme des communications, établit des procédures pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes communiquées à la Société au sujet des questions d'éthique, de comptabilité, de contrôles comptables internes ou d'audit, y compris les préoccupations transmises par les employés concernant des questions de comptabilité ou d'audit;

- passe en revue périodiquement avec le conseil, les auditeurs internes et l'auditeur indépendant de la Société et les membres de la direction, le programme et les pratiques antifraudes de la Société;
- examine les politiques de la Société et les paramètres qui s'appliquent aux opérations de couverture et aux contrats sur dérivés conclus par la direction afin de gérer les risques associés aux fluctuations du change, aux prix des marchandises et aux taux d'intérêt et tous les autres risques associés aux contrats sur dérivés que la Société conclut;
- examine la surveillance par la direction des questions liées à la technologie de l'information affectant la Société;
- examine le plan de continuité des activités et le plan de reprise après sinistre de la Société;
- étudie avec la direction tout dossier fiscal important.

### **5.3 À L'ÉGARD DE LA FONCTION DE L'AUDITEUR INTERNE**

- s'assure que le responsable de l'audit interne a un rapport hiérarchique fonctionnel avec le comité d'audit;
- examine, de concert avec la direction, la qualité et l'expérience des effectifs;
- approuve la nomination et la fin de mandat du responsable de l'audit interne de la Société;
- examine régulièrement le rendement de la fonction d'audit interne, ses responsabilités, sa dotation en personnel et son budget;
- approuve la rémunération du responsable de l'audit interne, sur recommandation de la direction;
- évalue annuellement, de concert avec la direction, les objectifs et la performance du responsable de l'audit interne;
- passe en revue et approuve annuellement le plan d'audit interne;
- tient des discussions privées avec l'auditeur interne pour établir l'indépendance de l'audit interne, le niveau de collaboration obtenu de la direction, le degré d'interaction avec l'auditeur indépendant ainsi que les divergences d'opinion ou autres différends non résolus.

### **5.4 À L'ÉGARD DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

- recommande au conseil la nomination de l'auditeur indépendant et, s'il y a lieu, sa destitution (dans les deux cas, sous réserve de l'approbation des actionnaires), l'évalue, le rémunère, et examine ses compétences, son rendement et son indépendance;
- s'assure que l'auditeur indépendant, en tant que représentant des actionnaires, rend des comptes au comité et au conseil;
- approuve tous les services d'audit fournis par l'auditeur indépendant et détermine et approuve, au préalable, les services non liés à l'audit conformément aux lois et règlements applicables;
- discute avec l'auditeur indépendant de la qualité et non seulement de l'acceptabilité des principes comptables de la Société, comprenant : i) toutes les conventions et pratiques comptables essentielles utilisées; ii) les autres traitements de l'information financière qui ont fait l'objet de discussions avec la direction, les implications de leur utilisation; et iii) toute autre communication écrite importante entre la Société et l'auditeur indépendant, y compris tout désaccord ou différend non résolu entre la direction et l'auditeur indépendant qui pourrait avoir une incidence sur les états financiers;
- passe en revue, au moins une fois par année, un rapport de l'auditeur indépendant décrivant ses relations avec la Société et confirmant son indépendance et discute avec l'auditeur indépendant de tout service ou relation pouvant avoir des répercussions sur la qualité des services d'audit, ou l'objectivité et l'indépendance de l'auditeur indépendant;
- examine et approuve les politiques de la Société en matière d'embauche visant des associés et des salariés, anciens ou actuels, de l'auditeur indépendant de la Société.

### **5.5 ÉVALUATION DU MANDAT DU COMITÉ**

- passe en revue une fois par année le libellé de son mandat afin de s'assurer qu'il est toujours adéquat et formule, s'il y a lieu, des recommandations au conseil.

*Approuvée par le conseil d'administration le 5 août 2025.*